

LE TRI EST DE LA FÊTE!

Guide pour la gestion des déchets lors de manifestations

Conseils pratiques et références



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

5 LES 4 PRINCIPES D'UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS

6 LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE DÉCHETS

6 LES EMBALLAGES POUR BOISSONS

Les bouteilles en verre, les bouteilles en PET,
les cannettes en aluminium, les briques (Tetrapack)

8 LA VAISSELLE

La vaisselle compostable, la vaisselle réutilisable, la vaisselle jetable

9 LES DÉCHETS ORGANIQUES

10 LES EMBALLAGES

Les emballages en carton, les emballages en plastique

10 LES HUILES VÉGÉTALES

10 LES DÉCHETS INCINÉRABLES

11 COMMENT DÉFINIR LE TYPE DE VOTRE MANIFESTATION ?

12 CATÉGORIE A (faible affluence / peu de stands)

14 CATÉGORIE B (affluence moyenne / peu de stands)

16 CATÉGORIE C (affluence moyenne / nombreux stands)

18 CATÉGORIE D (forte affluence / nombreux stands)

CONSEILS

20 Comment choisir les collecteurs adaptés ?

21 Comment prévoir la quantité de déchets ?

22 Ne pas confondre taxe anticipée de recyclage (TAR) et système de consigne

23 Limiter la diversité et surveiller les apports extérieurs

POUR ALLER PLUS LOIN...

25 Bruit : respecter le voisinage pour une fête réussie

26 Comment gérer les eaux usées ?

26 Protéger les sols contribue aussi au confort des visiteurs

26 Consommation sur les stands : une opportunité d'afficher son engagement

CONTACTS ET ADRESSES

27 Location de vaisselle et de matériel pour manifestation

27 Distributeurs de vaisselle compostable

27 Organismes soutenant le tri lors de manifestations

27 Prestataires de collecte

28 Accompagnement au tri durant les manifestations

29 INDEX

UN GUIDE POUR VOUS SERVIR !

Vogues, promotions, 1^{er} Août, Escalade, fête de la musique, rencontres à caractère sportif ou culturel, l'offre en manifestations du canton de Genève est aussi variée que florissante. Si tous ces événements constituent des moments de détente pour la population, ils génèrent néanmoins de grandes quantités de déchets, dont une bonne partie pourrait être recyclée.

Le tri et le recyclage des déchets de manifestations permettent non seulement de préserver certaines ressources naturelles – souvent non renouvelables – mais ils apportent également un plus en termes d'image et d'attractivité, facteurs déterminants pour le succès d'une manifestation. En effet, lorsque la propreté fait défaut, c'est l'attrait général de la manifestation qui en pâtit.

Quant au coût économique du tri, il soulève souvent des interrogations. Pourtant, lorsqu'il est bien pensé et organisé en fonction des besoins et des moyens à disposition, le tri n'est pas ou à peine plus coûteux que la démarche du « tout à l'incinération ».

Ce guide a été conçu comme un outil pratique destiné aux responsables communaux, ainsi qu'aux organisateurs de manifestations associatives ou privées. Il s'adresse à toutes les personnes chargées de la gestion des déchets lors d'une fête ou d'un rassemblement d'une certaine envergure.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, pour un tri efficace et une fête réussie !

ATTENTION

L'organisation de toute manifestation (festive, sportive, commerciale, etc.) est soumise à une autorisation préalable délivrée par l'Office cantonal de l'inspection du commerce. Pour obtenir cette autorisation, les organisateurs doivent renvoyer un formulaire à l'Office 30 jours avant la manifestation. Pour en savoir plus : www.ge.ch/ocic

LES QUATRES PRINCIPES D'UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS

1) ANTICIPER

Anticiper, c'est identifier les différentes sources de déchets avant même la manifestation : emballages de produits alimentaires et non alimentaires, vaisselle jetable, restes de repas, etc. Ce diagnostic permet de déterminer les filières de traitement (recyclage ou incinération) les mieux adaptées pour chaque matériau. Il est dès lors possible de prévoir les types et les volumes de conteneurs nécessaires et donc les coûts liés à l'élimination et au recyclage des déchets.

2) TRIER

La mise en place d'une structure de tri nécessite un suivi pendant la manifestation, notamment pour assurer la vidange des différents conteneurs. C'est pourquoi il importe de nommer un responsable de la gestion des déchets, aidé au besoin par des bénévoles ou du personnel de tri. Quant à l'évacuation des différentes fractions de déchets, elle sera confiée à une entreprise de transport ou au service de voirie communal.

3) INFORMER

Une bonne gestion des déchets de manifestation ne se contente pas d'une logistique efficiente, il importe également d'informer correctement le public, ainsi que les responsables de stands. Pour ce faire, les organisateurs doivent développer une stratégie de communication et d'information : plus le système est simple et gratifiant immédiatement, plus les gens y adhèrent.

4) ANALYSER

La démarche de tri doit déboucher sur des résultats concrets et chiffrés. C'est pourquoi un suivi des quantités triées et de leur qualité est recommandé. L'analyse des résultats permet d'établir le bilan des points forts et des améliorations à apporter. Elle servira, après coup, à informer les tenanciers de stands et éventuellement le public sur les résultats obtenus.

ATTENTION

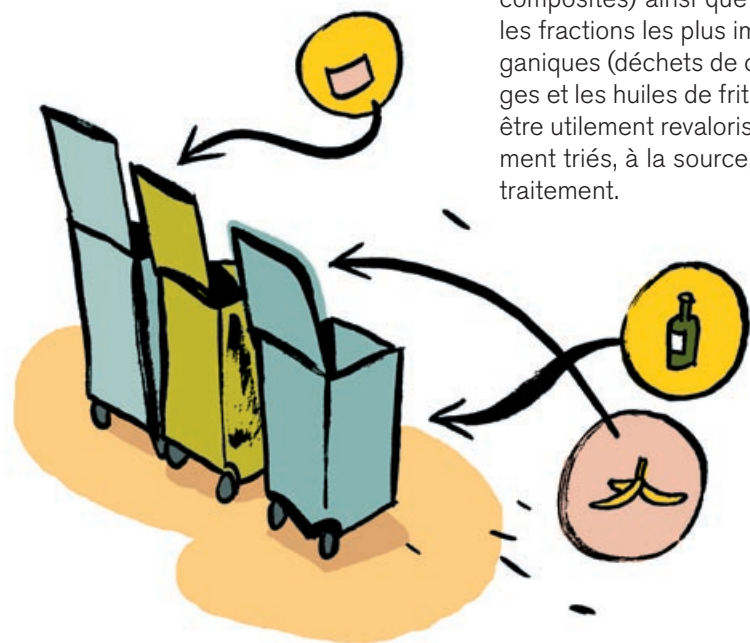
- Suivant l'ampleur de la manifestation, l'accomplissement de toutes ces tâches nécessite un investissement en temps et relations avec les partenaires et prestataires relativement important. C'est pourquoi nous recommandons la nomination d'une personne responsable de la gestion des déchets parmi les organisateurs.
- Certaines communes ont édicté des directives ou des règlements communaux qui conditionnent le tri des déchets de manifestations et/ou l'utilisation de vaisselle compostable. Les organisateurs doivent ainsi se renseigner auprès de leur commune avant d'entreprendre toute démarche.

NOTRE CONSEIL

Les visiteurs de manifestations sont avant tout des citoyens qui, pour une large majorité, trient quotidiennement leurs déchets ménagers. Il importe dès lors d'apporter un message cohérent, en adéquation avec la démarche de tri prônée par les autorités tout au long de l'année.

LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE DÉCHETS

Les déchets de fêtes peuvent être très variés. Les emballages de boissons (verre, aluminium, PET, briques en matériaux composites) ainsi que la vaisselle constituent généralement les fractions les plus importantes. S'y ajoutent les déchets organiques (déchets de cuisine et restes de repas), les emballages et les huiles de friture. La plupart de ces déchets peuvent être utilement revalorisés, à condition qu'ils soient soigneusement triés, à la source, et qu'ils suivent les bonnes filières de traitement.



⇒ LES EMBALLAGES POUR BOISSONS

LES BOUTEILLES EN VERRE

- Le verre se recycle indéfiniment, sans perte de qualité, et permet d'économiser jusqu'à 25% d'énergie par rapport à la fabrication de verre neuf.
- Le tri du verre est généralement facilement adopté par le public, car il est déjà bien ancré dans les pratiques et habitudes de la plupart des ménages.
- Le verre apporte un certain prestige à la boisson servie, c'est pourquoi il est difficilement remplaçable pour le vin ou les spiritueux.
- Le verre cassé peut vite devenir problématique (bris au sol difficiles à nettoyer et pouvant occasionner des coupures; danger en cas de bagarres; etc.).
- Le verre est lourd et occupe un volume important. La logistique de collecte doit donc prévoir des volumes de collecteurs suffisants et, au besoin, du personnel pour réaliser le nettoyage et les éventuelles vidanges.



NOS CONSEILS

Préférer le vrac : une alternative intéressante sur les plans économique et écologique consiste à servir les boissons directement dans des verres en plastique ou compostables (bière pression, sodas et eaux minérales à la pression ou en bouteilles de grande contenance). Cette option permet non seulement de réduire à la base la quantité de déchets, mais aussi de limiter leur diversité (source de confusion lors du tri).

Tenir compte des apports extérieurs : suivant le public visé par la manifestation et les prix en vigueur, il faut compter sur un apport non négligeable de boissons achetées à l'extérieur (canettes en alu, bouteilles en PET et en verre). Il conviendra dès lors de prévoir des collecteurs pour ces matériaux, en nombre et volume suffisants.

LES BOUTEILLES EN PET

- Le recyclage d'une tonne de bouteilles en PET permet d'économiser 800 kilos de pétrole brut et 60% de l'énergie nécessaire à sa production initiale, tout en servant à la production de nouveaux biens.
- Le PET est léger et il se comprime facilement. La logistique nécessaire à sa collecte est ainsi plus simple à mettre en place que pour des bouteilles en verre.
- Seules les bouteilles ayant contenu des boissons sont recyclables. Les récipients (gobelets, barquettes, etc.) et les bouteilles ayant contenu d'autres produits (vinaigre, huile, détergent, alcool à brûler, etc.) doivent être jetés avec les ordures incinérables.
- Le meilleur moyen pour vérifier si une bouteille est recyclable ou non consiste à se référer au logo officiel PET-Recycling qui se trouve sur toutes les bouteilles recyclables en PET.



Le **PET** constitue l'emballage pour boissons idéal lors de manifestations. Léger et incassable, il permet par ailleurs aux visiteurs de refermer leurs bouteilles et de les transporter facilement.

LES CANETTES EN ALUMINIUM

- L'aluminium peut être indéfiniment refondu et recyclé, en permettant de considérables économies énergétiques. La fabrication d'aluminium n'en demeure pas moins polluante est très gourmande en énergie. Dans la mesure du possible, il est donc souhaitable d'éviter l'utilisation de canettes ou de papier d'al.
- L'aluminium est léger et il se comprime facilement. La logistique nécessaire à sa collecte est ainsi relativement simple à mettre en place.



LES BRIQUES (TETRAPACK)

- Ces emballages, dits composites, sont constitués de deux ou trois couches superposées (carton, alu, plastique) difficilement séparables. Ils ne sont de ce fait pas recyclables et doivent être éliminés avec les ordures incinérables.





⇒ LA VAISSELLE

LA VAISSELLE COMPOSTABLE

- La seule vaisselle réellement recyclable est la vaisselle compostable. Plusieurs labels permettent de la reconnaître, le plus connu à Genève étant le label «Compost-it».
- Les articles en vaisselle compostable peuvent être fabriqués à partir de différents matériaux permettant de couvrir tous les usages usuels (boissons et mets froids ou chauds, réchauffage au micro-ondes).
- L'utilisation de vaisselle compostable permet de collecter dans le même conteneur la vaisselle usagée et les restes de repas, qui constituent bien souvent des quantités supérieures à la vaisselle elle-même!
- La qualité de la vaisselle compostable est en constante évolution et son prix de plus en plus bas, la rendant concurrentielle par rapport à la vaisselle jetable.
- La vaisselle compostable donne une image positive à votre manifestation, tout en soutenant la sensibilisation de la population au tri des déchets organiques.
- La vaisselle compostable qui se retrouverait abandonnée dans la nature (lac, bord de rivières, forêt, etc.) se dégrade plus facilement que la vaisselle en carton ou en plastique. Ce n'est naturellement pas une raison pour la laisser volontairement sur place à l'issue de la manifestation.
 - Les mégots de cigarettes ne sont pas compostables. En disposant des cendriers sur les tables, on évite de retrouver des mégots écrasés dans les assiettes ou les verres.



La vaisselle compostable permet de récupérer facilement l'ensemble des déchets organiques (vaisselle et restes de repas) tout en véhiculant une image positive. Elle devrait donc être préférée à la vaisselle en carton.

L'écobilan de la **vaisselle lavable et réutilisable** est comparable à celui de la vaisselle en carton ou compostable. Si le type de manifestation le permet, cette option représente une alternative intéressante.

LA VAISSELLE RÉUTILISABLE

- La vaisselle réutilisable (porcelaine, verre, plastique, inox) peut être lavée après usage.
- Ce système permet une diminution notable des déchets et une propreté accrue (suppression des déchets qui encombrant les tables et jonchent le sol).
- La qualité de service et le confort d'utilisation sont optimaux avec ce système.
- Suivant l'ampleur de la manifestation, le lavage peut être effectué sur place dans une machine professionnelle (cantine, école, salle communale, restaurant, foyer, etc.) ou confié à une entreprise spécialisée, qui fournit également la vaisselle en location.
- Le faible coût de location peut généralement être compensé par les économies réalisées au niveau du nettoyage et de l'élimination.
- Au besoin, un système de consigne (par exemple 2.- francs par article) permet de garantir le retour des articles (concernant les consignes, voir aussi en page 22).



- **La vaisselle jetable en plastique** – qu'il soit recyclé ou non – présente le moins bon écobilan. Cette vaisselle, produite à partir de dérivés du pétrole, est donc à bannir lors de l'organisation de fêtes!
- Les écobilans de la vaisselle jetable en carton et de la vaisselle compostable sont quant à eux équivalents. Dans tous les cas, ces deux matériaux doivent donc être préférés au plastique.

LA VAISSELLE JETABLE

- La vaisselle jetable, qu'elle soit fabriquée en carton ou en plastique, symbolise la solution du «consommer-jeter», souvent synonyme de déchets abandonnés sur les tables ou par terre. Elle est de ce fait contre-productive en terme d'image.
- De qualité souvent médiocre, la vaisselle jetable ne procure qu'un confort d'utilisation limité.
- D'un point de vue financier, la vaisselle jetable est de moins en moins avantageuse en raison des coûts d'élimination qu'elle engendre et au regard de la baisse du prix de la vaisselle compostable.



NOS CONSEILS

- Les restes de préparations alimentaires devraient être triés à la source, directement par les tenanciers de stands, en vue de leur recyclage.
- Le tri des restes de repas par le public n'est envisageable de manière efficace qu'en présence de vaisselle compostable. Si de la vaisselle jetable a été choisie, les restes de repas doivent suivre la filière de l'incinération afin de prévenir d'inévitables mélanges avec du carton ou du plastique.
- Une attention particulière doit être apportée à la qualité du tri des déchets organiques, qui ne doivent pas être mélangés avec d'autres résidus, tels que mégots, balayures, bouteilles en PET, etc. L'utilisation de sacs de collecte en plastique transparent permet de s'assurer rapidement de la qualité générale du tri.

UNE PISTE À SUIVRE

Les organisateurs de manifestations peuvent instaurer un système de consigne sur la vaisselle, et plus particulièrement sur les gobelets (bières, minérales, etc.) pour lesquels de nombreuses expériences concluantes ont été menées à bien (pour en savoir plus voir en page 22).

⇒ LES DÉCHETS ORGANIQUES

- Les déchets organiques – composés des résidus de préparations alimentaires et des restes de repas laissés par les clients – constituent une part importante des déchets de manifestations.
- Ils contiennent entre 80 et 90% d'eau et brûlent donc très mal. Par contre, leur recyclage par méthanisation et compostage permet de produire du biogaz, transformé en électricité et en chaleur, ainsi que du compost.
- Les restes alimentaires crus et cuits peuvent être collectés ensemble, à l'exception des huiles de friture qui suivent une filière particulière (cf. page 10). Lorsque les organisateurs optent pour de la vaisselle compostable, cette dernière peut être mélangée aux déchets organiques.





Les huiles de friture étant un déchet liquide, leur récupération nécessite obligatoirement la mise à disposition de collecteurs (bidons, fûts, conteneurs, etc.) avant la manifestation.

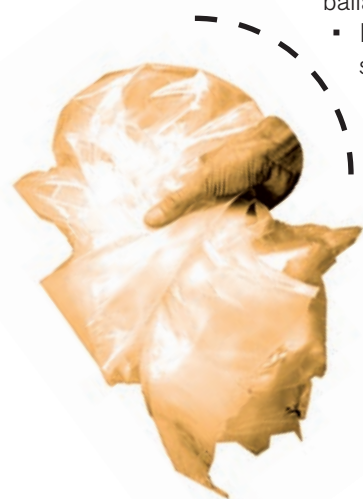
⇒ LES EMBALLAGES

LES EMBALLAGES EN CARTON

- La pâte à papier est fabriquée à partir de bois. En recyclant les cartons d'emballage on économise de précieuses ressources naturelles et on préserve les écosystèmes forestiers.
- Les emballages en carton constituent souvent la plus grande part des emballages lors de la préparation d'une manifestation. Il vaut la peine de les récupérer en vue de leur recyclage, à un coût nettement inférieur à celui de l'incinération.

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

- Il existe de nombreuses variétés de plastiques, toutes fabriquées par synthèse à partir d'hydrocarbures fossiles (pétrole).
- Légers, imperméables et résistants, les plastiques sont très utilisés dans le secteur de l'emballage (films, sacs, Sagex, mousses, etc.).
 - Le recyclage des plastiques présuppose, à la source, un tri rigoureux par catégorie. C'est pourquoi la récupération des matières plastiques n'est pas recommandée lors de manifestations, à l'exception des bouteilles en PET (cf. page 7).
 - Les plastiques doivent ainsi être éliminés avec les ordures incinérables.



NOS CONSEILS

- Déchirer ou plier les cartons permet de réduire leur volume et de maximiser les transports.
- Les nappes en papier et les cartons d'emballage souillés ne sont pas recyclables et doivent être éliminés avec les déchets incinérables.
- Il importe de favoriser, lors des achats, les produits comportant peu d'emballages. Il est également possible, dans certains cas, de négocier avec les fournisseurs la suppression des emballages superflus ou la reprise des emballages usagés.

⇒ LES HUILES VÉGÉTALES

- Les stands de restauration présents dans les manifestations utilisent souvent des huiles de friture, qui doivent impérativement être collectées séparément après usage.
- Les huiles de friture sont des déchets soumis à contrôle. Elles ne doivent jamais être déversées dans les éviers, les W.-C. ou les grilles de sol, car en refroidissant elles se solidifient, obstruent les canalisations et perturbent gravement le bon fonctionnement des stations d'épuration.

⇒ LES DÉCHETS INCINÉRABLES

Tous les déchets produits dans une manifestation ne sont pas recyclables. Les matériaux suivants entrent notamment dans la catégorie des déchets incinérables, qui seront brûlés à l'usine des Cheneviers :

- Emballages composites (briques Tetrapack, emballage en papier plastifié, etc.)
- Vaisselle et gobelets jetables en plastique (PS, PP, PET, PSE)
- Bouteilles en plastique (PET, PP, PS) d'huile, de vinaigre, de détergent, d'alcool à brûler
- Barquettes en plastique pour fruits et légumes
- Film cellophane / plastiques de protection
- Sacs en plastique
- Godets de crème à café
- Vaisselle en carton souillée
- Nappes, serviettes et mouchoirs en papier usagés ou souillés
- Emballages de cigarettes et mégots
- Balayures



ATTENTION

- Cette classification est à prendre en considération à titre indicatif, chaque manifestation pouvant comporter ses propres caractéristiques.
- Ce guide tient compte des manifestations de petite à grosse affluence, de 100 jusqu'à environ 25'000 personnes par jour. Les manifestations de très grande envergure attirant plus de 25'000 personnes par jour (ex. Fêtes de Genève) ne sont pas considérées ici. Leur organisation impose en effet la mise en place d'un concept de gestion des déchets spécifique.

COMMENT DÉFINIR LE TYPE DE VOTRE MANIFESTATION ?

Afin de mettre en place le système de gestion des déchets le plus efficace et le mieux adapté à chaque manifestation, il faut tenir compte de différents facteurs tels que :

- Le nombre de visiteurs attendus.
- Le nombre et la diversité des stands proposés aux visiteurs.
- Le confinement spatial, respectivement l'étendue de la manifestation.
- La mobilité des visiteurs dans le périmètre de la manifestation.
- Le profil du public souvent influencé par le thème de la fête (concert, événement culturel, réunion sportive, fête populaire, etc.).

Pour des raisons pratiques, les manifestations ont été regroupées en quatre catégories (A, B, C, D) basées sur le nombre de visiteurs attendus, ainsi que sur quelques autres paramètres déterminants en matière de tri des déchets. Vous trouverez dans les pages suivantes les détails concernant l'organisation du tri sélectif dans ces différentes catégories.

	100 à 500 personnes par jour	500 à 2500 personnes par jour	2500 à 25'000 personnes par jour
Périmètre confiné, déplacements réduits, un à deux stands et activités	Catégorie A Page 12		
Périmètre et mobilité moyens, quelques stands et/ou activités		Catégorie B Page 14	
Vaste périmètre et forte mobilité, nombreux stands et/ou activités		Catégorie C Page 16	Catégorie D Page 18

- NOS CONSEILS**
- Jouer la carte de la prévention en achetant des produits en gros / en vrac et en évitant le plus possible les emballages non réutilisables ou non recyclables. Se faire livrer les produits avec un minimum d'emballages.
 - Servir les boissons à la pression (bière, minérales).
 - Utiliser de la vaisselle traditionnelle lavable (porcelaine, plastique). Ce système stimule généralement les visiteurs à ramener leurs couverts sales. On peut recourir au prêt pour le matériel et le lavage (cantine, salle communale, etc.) ou s'adresser à des exploitants de restaurants, à des loueurs de tentes, à des sociétés de catering.
 - Si la collecte des déchets de cuisine est envisagée, on peut recourir à de la vaisselle à usage unique compostable.



CATÉGORIE A

Cas de figure le plus simple, caractérisé par une fête à faible affluence (100 à 500 personnes par jour), se déroulant dans un périmètre peu étendu et confiné (tente, périmètre fermé, etc.) autour d'une ou de deux activités centrales.

Exemples: rencontre de société à but culturel ou sportif, rencontre communale, soirée d'association ou d'entreprise, fête des écoles, etc.

Sans bénévole et personnel de tri et de nettoyage pendant la manifestation	Avec bénévoles et/ou personnel de tri et de nettoyage pendant la manifestation
DERRIÈRE LE/LES STAND(S) ▪ Impliquer et informer les tenanciers. ▪ Installer des collecteurs par matière, de volume suffisant pour éviter les vidanges (déplacements, travail) en cours de manifestation.	
CÔTÉ PUBLIC ▪ Retour de la vaisselle réutilisable au stand de nourriture/boissons ou de tickets repas.	
▪ Bannir les sacs à ordures en bout de table.	
▪ Des notices d'informations sur les tables, invitant les visiteurs à débarrasser leurs déchets et à participer au système de collecte sélective mis à leur disposition, constituent une aide appréciable.	
▪ Point(s) d'apport volontaire avec conteneurs bien identifiés par matière dans le périmètre de la zone de consommation. Les conteneurs doivent être visibles et facilement accessibles. Prévoir le nombre et le volume des collecteurs en fonction des quantités de déchets attendues, aucune vidange n'étant possible durant la manifestation.	▪ Point(s) d'apport volontaire avec conteneurs bien identifiés par matière dans le périmètre de la zone de consommation. Les conteneurs doivent être visibles et facilement accessibles. Assurer la vidange en fonction des besoins, pour assurer la propreté et soutenir l'effort de tri.
	▪ Le débarras manuel des tables par du personnel spécialisé permet de trier à la source les matériaux laissés par les clients. ▪ Prévoir une personne pour 150-200 visiteurs simultanés ou ▪ Un chariot ReTRicycle pour 200-250 visiteurs, avec une personne chargée de le déplacer, d'aiguiller le tri auprès des visiteurs et d'effectuer les vidanges.

CATÉGORIE B

Cette catégorie de fêtes est caractérisée par une affluence de 500 à 2500 personnes par jour dans un périmètre bien défini et moyennement étendu, qui regroupe quelques stands et activités. Les clients ne se déplacent pas ou peu avec leurs consommations entre les stands de vente de nourriture et boissons et les endroits où se déroulent les activités.
Exemples : rencontre sportive sur site, concert, fête villageoise, etc.

Sans bénévole et personnel de tri et de nettoyage pendant la manifestation	Avec bénévoles et/ou personnel de tri et de nettoyage pendant la manifestation
DERRIÈRE LES STANDS ▪ Impliquer et informer les tenanciers. ▪ Installer des collecteurs par matière, de volume suffisant pour éviter les vidanges (déplacements, travail) en cours de manifestation.	
CÔTÉ VISITEURS ▪ Bannir les sacs à ordures en bout de table.	
▪ Des notices d'informations sur les tables, invitant les visiteurs à débarrasser leurs déchets et à participer au système de collecte sélective mis à leur disposition, constituent une aide appréciable.	
▪ En cas d'instauration d'un système de consigne, informations claires (écrites et orales) lors de la vente de nourriture, de boissons ou de tickets repas.	
▪ Points d'apport volontaire avec conteneurs bien identifiés par matière dans le périmètre de la zone de consommation. Les conteneurs doivent être visibles et facilement accessibles. Prévoir le nombre et le volume des collecteurs en fonction des quantités de déchets attendues, aucune vidange n'étant possible durant la manifestation.	▪ Points d'apport volontaire avec conteneurs bien identifiés par matière dans le périmètre de la zone de consommation. Les conteneurs doivent être visibles et facilement accessibles. Assurer la vidange en fonction des besoins, pour assurer la propreté et soutenir l'effort de tri.
ATTENTION L'accumulation des déchets abandonnés sur les tables est un frein à la consommation sur place et une incitation à ne pas trier (le déchet appelle le déchet!).	▪ Le débarras manuel des tables par du personnel spécialisé permet de trier à la source les matériaux laissés par les clients. ▪ Prévoir une personne pour 150-200 visiteurs simultanés ou ▪ Un chariot ReTRIcycle pour 200-250 visiteurs, avec une personne chargée de le déplacer, d'aiguiller le tri auprès des visiteurs et d'effectuer les vidanges. ▪ Lors des périodes de forte affluence, le ReTRIcycle peut rester stationné dans un endroit stratégique mais doit être vidangé régulièrement.



NOS CONSEILS

- Jouer la carte de la prévention en achetant des produits en gros / en vrac et en évitant le plus possible les emballages non réutilisables ou non recyclables. Se faire livrer les produits avec un minimum d'emballages.
- Servir les boissons à la pression (bière, minérales).
- Limiter la diversité des matériaux (emballages de boissons, vaisselle) afin de faciliter le tri et de diminuer les risques de mélange.
- L'utilisation de vaisselle lavable consignée (notamment gobelet en plastique) est recommandée. On peut recourir au prêt pour le matériel et le lavage (cantine, salle communale, etc.) ou s'adresser à des exploitants de restaurants, à des loueurs de tentes, à des sociétés de catering. Le retour des articles et le remboursement de la consigne peut se faire aux stands de vente ou à un point spécifique (concernant les consignes, voir aussi en page 22).
- Si la collecte des déchets de cuisine est envisagée, on peut recourir à de la vaisselle à usage unique compostable.
- Une tranche de pain et une serviette peuvent parfois remplacer une barquette ou une assiette (saucisse, fromage, etc.).
- Si la solution de la vaisselle jetable ne peut être évitée, on choisira de la vaisselle en carton, qui possède un meilleur bilan écologique que la vaisselle en plastique.

NOS CONSEILS

- Jouer la carte de la prévention en achetant des produits en gros / en vrac et en évitant le plus possible les emballages non réutilisables ou non recyclables. Se faire livrer les produits avec un minimum d'emballages.
- Servir les boissons à la pression (bière, minérales).
- Limiter la diversité des matériaux (emballages de boissons, vaisselle) afin de faciliter le tri et de diminuer les risques de mélange.
- Un système de consigne est particulièrement recommandé pour les gobelets (minérales, bière, etc.). Le système de consigne peut éventuellement être étendu à l'ensemble de la vaisselle. Dans ce cas, il peut s'avérer intéressant pour l'organisateur d'acheter sa propre vaisselle si la manifestation se répète à intervalles réguliers. La vaisselle peut également être louée à des exploitants de restaurants, à des loueurs de tentes, à des sociétés de catering. Le retour des articles et le remboursement de la consigne peut se faire aux stands de vente ou à un point spécifique (concernant les consignes, voir aussi en page 22).
- Si la collecte des déchets de cuisine est envisagée, on peut recourir à de la vaisselle à usage unique compostable.
- Une tranche de pain et une serviette peuvent parfois remplacer une barquette ou une assiette (saucisse, fromage, etc.).
- Si la solution de la vaisselle jetable ne peut être évitée, on choisira de la vaisselle en carton, qui possède un meilleur bilan écologique que la vaisselle en plastique.



CATÉGORIE C

Cette catégorie de manifestations est caractérisée par une affluence de 500 à 2500 personnes par jour dans un périmètre large comprenant de nombreux stands et activités. Il peut aussi s'agir d'une manifestation centrée sur un seul thème mais se déroulant dans un périmètre étendu (par exemple manifestation sportive). Les clients sont amenés à se déplacer avec leurs consommations dans le périmètre de la manifestation.

Exemples : rencontre sportive étendue, manifestation musicale, fête villageoise, portes ouvertes, etc.

Sans bénévole et personnel de tri et de nettoyage pendant la manifestation	Avec bénévoles et/ou personnel de tri et de nettoyage pendant la manifestation
DERRIÈRE LES STANDS ▪ Impliquer et informer les tenanciers. ▪ Installer des collecteurs par matière, de volume suffisant pour éviter les vidanges (déplacements, travail) en cours de manifestation.	
CÔTÉ VISITEURS ▪ Bannir les sacs à ordures en bout de table. ▪ Des notices d'informations aux endroits stratégiques (tables, plans d'orientation, panneaux d'information, etc.), invitant les visiteurs à débarrasser leurs déchets et à participer au système de collecte sélective mis à leur disposition, constituent une aide appréciable. ▪ En cas d'instauration d'un système de consigne, informations claires (écrites et orales) lors de la vente de nourriture, de boissons ou de tickets repas.	
▪ Points d'apport volontaire avec conteneurs bien identifiés par matière dans le périmètre de la zone de consommation. Les conteneurs doivent être visibles et facilement accessibles. Prévoir le nombre et le volume des collecteurs en fonction des quantités de déchets attendues, aucune vidange n'étant possible durant la manifestation.	▪ Points d'apport volontaire avec conteneurs bien identifiés par matière dans le périmètre de la zone de consommation. Les conteneurs doivent être visibles et facilement accessibles. Assurer la vidange en fonction des besoins, pour assurer la propreté et soutenir l'effort de tri.
ATTENTION L'accumulation des déchets abandonnés sur les tables est un frein à la consommation sur place et une incitation à ne pas trier (le déchet appelle le déchet!).	▪ Le débarras manuel des tables par du personnel spécialisé permet de trier à la source les matériaux laissés par les clients. ▪ Prévoir une personne pour 150-200 visiteurs simultanés ou ▪ Un chariot ReTRIcycle pour 200-250 visiteurs, avec une personne chargée de le déplacer, d'aiguiller le tri auprès des visiteurs et d'effectuer les vidanges. ▪ Lors des périodes de forte affluence, le ReTRIcycle peut rester stationné dans un endroit stratégique mais doit être vidangé régulièrement.

CATÉGORIE D

Cette catégorie de manifestations est caractérisée par une affluence importante atteignant jusqu'à 25'000 personnes par jour, dans un périmètre large comprenant de nombreux stands et activités. Il peut aussi s'agir d'une manifestation thématique se déroulant dans un périmètre étendu (par exemple manifestation sportive, festival). Les clients sont amenés à se déplacer avec leurs consommations dans le périmètre de la manifestation.

Exemples : rencontre sportive étendue, festival, concert, événement, etc.

Sans bénévole et personnel de tri et de nettoyage pendant la manifestation	Avec bénévoles et/ou personnel de tri et de nettoyage pendant la manifestation
DERRIÈRE LES STANDS ▪ Impliquer et informer les tenanciers. ▪ Installer des collecteurs par matière, de volume suffisant pour éviter les vidanges (déplacements, travail) en cours de manifestation.	CÔTÉ VISITEURS ▪ Bannir les sacs à ordures en bout de table. ▪ Des notices d'informations aux endroits stratégiques (tables, plan d'orientation, panneaux d'information, etc.), invitant les visiteurs à débarrasser leurs déchets et à participer au système de collecte sélective mis à leur disposition, constituent une aide appréciable. ▪ En cas d'instauration d'un système de consigne, informations claires (écrites et orales) lors de la vente de nourriture, de boissons ou de tickets repas. ▪ Points d'apport volontaire avec conteneurs bien identifiés par matière dans le périmètre de la zone de consommation. Les conteneurs doivent être visibles et facilement accessibles. Assurer la vidange en fonction des besoins, pour soutenir l'effort de tri et assurer la propreté. ▪ Le débarras manuel des tables par du personnel spécialisé permet de trier à la source les matériaux laissés par les clients. ▪ Prévoir une personne pour 150-200 visiteurs simultanés ou ▪ Un chariot ReTRlcycle pour 200-250 visiteurs, avec une personne chargée de le déplacer, d'aiguiller le tri auprès des visiteurs et d'effectuer les vidanges. ▪ Lors des périodes de forte affluence, le ReTRlcycle peut rester stationné dans un endroit stratégique mais doit être vidangé régulièrement.
NON RECOMMANDÉ En cas d'affluence supérieure à 2500 visiteurs par jour, il est indispensable de nommer un responsable de la gestion des déchets et de prévoir des bénévoles et/ou du personnel de tri et de nettoyage afin de garantir le bon déroulement de la manifestation.	



NOS CONSEILS

- Jouer la carte de la prévention en achetant des produits en gros / en vrac et en évitant le plus possible les emballages non réutilisables ou non recyclables. Se faire livrer les produits avec un minimum d'emballages.
- Servir les boissons à la pression (bière, minérales).
- Limiter la diversité des matériaux (emballages de boissons, vaisselle) afin de faciliter le tri et de diminuer les risques de mélange.
- L'ampleur de la manifestation, notamment aux moments de forte affluence, peut rendre la gestion d'une consigne sur les emballages de boissons ou/et sur la vaisselle difficile à gérer, à moins de disposer de moyens logistiques et de personnel en suffisance. Un système de consigne partiel, uniquement appliqué aux gobelets, peut constituer une bonne alternative (concernant les consignes, voir aussi en page 22).
- Si un système de consigne n'est pas adopté, l'utilisation de vaisselle compostable est recommandée, permettant la collecte des déchets de cuisine et des restes de repas.
- Une tranche de pain et une serviette peuvent parfois remplacer une barquette ou une assiette (saucisse, fromage, etc.).
- Si la solution de la vaisselle jetable ne peut être évitée, on choisira de la vaisselle en carton, qui possède un meilleur bilan écologique que la vaisselle en plastique.

CONSEILS

⇒ COMMENT CHOISIR LES COLLECTEURS ADAPTÉS ?

La plupart des prestataires de collecte de déchets (cf. liste page 27) proposent la location de conteneurs de différents types et volumes. Dans tous les cas, il importe de comparer les prix et de bien définir les prestations attendues de l'entreprise mandatée : certains organisateurs délèguent l'intégralité de la tâche à un prestataire de collecte, d'autres ne mandatent ces entreprises que pour l'évacuation des déchets.

Les collecteurs doivent être dimensionnés en fonction de deux critères principaux :

- la quantité de déchets prévue durant la manifestation (voir page suivante);
- les possibilités de vidange en cours de manifestation.

Concernant ce dernier point, l'hygiène reste de mise et l'économie potentielle effectuée sur la vidange ou le nettoyage est contre-productive (odeurs, baisse de fréquentation, mauvaise image).

L'emplacement des conteneurs joue un rôle important. Il faut notamment tenir compte des critères suivants :

- Les conteneurs doivent être bien visibles, signalisés par des panneaux, drapeaux ou banderoles situés en hauteur.
- Les conteneurs doivent être installés sur les lieux de grand passage, dans un rayon de 100 mètres autour des stands ou lieux de consommation de nourriture et boissons.
- Mieux vaut multiplier les conteneurs de taille moyenne (120 ou 240 litre), plutôt que de prévoir de plus grands collecteurs, forcément moins nombreux et dont l'impact visuel est moins bien accepté.
- Grouper un certains nombre de conteneurs côte-à-côte afin de créer un « groupe de tri » destiné aux différentes matières.

- Chaque conteneur doit être clairement identifié au moyen d'un pictogramme indiquant le type de déchets collecté (des pictogrammes autocollants peuvent être obtenus auprès d'Info-Service, 022 327 47 11). Des conteneurs de différentes couleurs peuvent faciliter le tri.



- La location de chariots ReTRicycle (cf. page 28) constitue une alternative mobile et attrayante, pour autant qu'ils soient accompagnés de « conducteurs » pour aiguillonner le tri. Si des vidanges sont nécessaires en cours de manifestation, il est utile de prévoir une déchetterie réservée aux ReTRicycles et non accessible au grand public, afin d'éviter tout mélange indésirable.



- En plus des conteneurs spécialement installés pour la manifestation, il convient de tenir compte des collecteurs communaux ou privés déjà existants dans le périmètre, notamment les corbeilles et/ou bennes pour les ordures incinérables. Ces collecteurs peuvent en effet renforcer le système mis en place pour la manifestation. Mais ne compter que sur les infrastructures existantes n'est généralement pas suffisant, leur dimensionnement ne tenant pas compte de l'affluence accrue générée par une manifestation ponctuelle.

NOTRE CONSEIL

L'accomplissement de toutes ces tâches nécessite un investissement en temps et relations relativement important. C'est pourquoi nous recommandons la nomination d'une personne responsable de la gestion des déchets parmi les organisateurs.

⇒ COMMENT PRÉVOIR LA QUANTITÉ DE DÉCHETS ?

La quantité de déchets produite varie considérablement suivant le type de manifestation. Sur la base de différentes expériences, les ordres de grandeur suivants peuvent cependant être donnés à titre indicatif :

- prévoir 400 à 500 g de déchets par participant (hors déchets de montage et de démontage des stands);
- compter que 60% de ces déchets sont constitués d'emballages de boissons.

DENSITÉ ET VOLUME PAR TYPE DE DÉCHETS

Type de déchets	Densité (kg au m³)	Quantité par m³
Bouteilles en PET (33 cl)	28	~1200 (non compressées)
Cannettes en aluminium (33 cl)	33	~1500 (non compressées)
		~400 (compressées)
Verre (75 cl)	300	~715 (non cassées)
Papier / carton (emballages)	200	
Déchets alimentaires (cuisine, restes de repas)	375	
Vaisselle compostable (80%) et restes de repas (20%)	100	
Huiles végétales (friture)	830	
Ordures incinérables (très variable selon la composition, notamment en raison de l'efficacité du tri sélectif)	135 à 250	

ESTIMATION DU NOMBRE DE CONTENEURS NÉCESSAIRES

	Équivalent participants (estimation)
Collecteur pour le PET (PRS) 140 l	100 à 150 personnes
Collecteur pour l'aluminium (IGORA) 120 l	100 à 150 personnes
Collecteur à verre 240 l	450 à 600 personnes
Collecteur à verre 800 l	1500 à 2000 personnes
Collecteur à vaisselle compostable + restes de repas 120 l	100 à 150 personnes
Collecteur à ordures incinérables 800 l	500 à 700 personnes
(pour autant qu'il existe un système de tri sélectif)	

⇒ NE PAS CONFONDRE TAXE ANTICIPÉE DE RECYCLAGE (TAR) ET CONSIGNE

Certains emballages pour boissons sont frappés d'une taxe anticipée de recyclage (TAR), qui ne doit pas être confondue avec l'introduction d'un système de consigne propre à la manifestation.

La **taxe anticipée de recyclage**, comprise dans le prix de vente des boissons, s'inscrit dans un cadre plus large que celui des manifestations puisqu'elle concerne, à l'échelle nationale, l'ensemble des emballages suivants :

- bouteilles en verre (2 à 6 ct par bouteille en fonction du volume);
- bouteilles en PET (4 ct par bouteille);
- canettes en aluminium (4 ct par canette).

La taxe anticipée de recyclage se répercute sur le consommateur final et les recettes engendrées par sa perception servent à financer la récupération et le recyclage des emballages usagés. Dans ce cadre, certaines aides sont prévues à l'attention des organisateurs de manifestation par les organismes gérant le produit de la taxe. Pour en savoir plus :

- PET Recycling, www.petrecycling.ch, rubrique « Récupération lors de manifestations »
- IGORA (aluminium), www.igora.ch, rubrique « Ramassage canettes en alu »

Indépendamment de la taxe anticipée de recyclage, un **système de consigne** peut être mis en place par les organisateurs de manifestations. Un tel système devrait cependant être réservé à la vaisselle, et plus particulièrement aux gobelets (bière, minérales, etc.) pour lesquels de nombreuses expériences concluantes ont été menées à bien. De plus en plus de manifestations utilisent en effet des gobelets réutilisables consignés en plastique solide (montant de la consigne d'environ 2.- francs par gobelet). Ce système présente différents avantages :

- impact sur l'environnement moindre qu'avec des gobelets jetables en plastique;
- quantité globale de déchets réduite;
- incitation forte à ne pas abandonner ses déchets;
- augmentation de la propreté et donc de l'image et de la qualité d'accueil;
- coûts de gestion du système compensés par la baisse des frais de nettoyage et d'élimination;
- pour les grandes manifestations, possibilité d'imprimer les gobelets aux couleurs de l'événement (supports publicitaires);
- certains visiteurs – plus particulièrement les enfants – se chargent de rapporter spontanément les gobelets abandonnés afin de récupérer le montant de la consigne.

Un tel système est notamment en place dans le cadre du *Caribana Festival* (www.caribana.ch), du *Paléo Festival* (www.paleo.ch) et du *Festival Balélec* (www.balelec.ch).

Concernant les emballages pour boissons, un système de consigne n'est efficace que si les organisateurs peuvent s'assurer qu'aucun emballage acheté en dehors du périmètre de la manifestation ne sera ramené au point de remboursement de la consigne. C'est pourquoi, dans la pratique, une consigne sur les emballages pour boissons se limite généralement aux bouteilles de vin en verre. Dans ce cas précis, il est en effet relativement facile de contrôler, grâce à l'étiquette du producteur, que la bouteille ramenée à bel et bien été achetée dans le cadre de la manifestation. Une consigne sur les bouteilles de vin présente de plus l'avantage de fortement limiter l'abandon et le bris de bouteille et de prévenir les dangers de coupures.

ATTENTION

- La qualité du tri à la source des matières recyclables est une condition indispensable pour garantir leur prise en charge dans les installations de recyclage. Un tri de qualité permet de garantir la performance des filières de recyclage et de maintenir des coûts de traitement compétitifs par rapport à l'incinération.
- Si l'organisateur opte pour l'utilisation simultanée d'articles en matériaux compostables et jetables, il devra accentuer ses efforts en matière d'information et de sensibilisation du public.



⇒ LIMITER LA DIVERSITÉ ET SURVEILLER LES APPORTS EXTÉRIEURS

En limitant la diversité des matières à trier, on allègera non seulement la tâche des visiteurs et des organisateurs, mais aussi le risque de mélange entre matières, néfaste au recyclage.

Concernant la vaisselle, il est vivement déconseillé d'employer simultanément des articles en matériaux compostables (par exemple les assiettes et les couverts) et d'autres en plastique (par exemple les gobelets, les verres et les tasses). Cette solution déboucherait inévitablement sur un mélange compromettant le recyclage des déchets collectés.

De même, il n'est pas recommandé d'utiliser des gobelets en plastique transparents lorsqu'un système de récupération des bouteilles en PET est installé, car les gens trient surtout par rapide comparaison visuelle (aspect de la matière, couleur, transparence, texture, forme de l'article).

Enfin, lors de manifestations non payantes se déroulant dans un périmètre ouvert – et donc sans contrôle possible des entrées – il faut tenir compte de l'inévitable apport d'emballages achetés en dehors du périmètre de la manifestation. C'est pourquoi des conteneurs en nombre suffisant doivent être prévus non seulement pour les emballages vendus dans le cadre de la manifestation, mais également pour ceux qui seront vraisemblablement apportés par certains visiteurs.

NOTRE CONSEIL

Différentes sociétés mettent à disposition des gobelets en plastique, solides et consignés, qui seront lavés une fois la fête terminée. De nombreux sondages révèlent que cette solution, qui peut s'adapter à des manifestations de toutes tailles, est appréciée par une large majorité de visiteurs.

Retrouvez la liste des entreprises louant de la vaisselle consignée en page 27.



POUR ALLER PLUS LOIN...

BRUIT : RESPECTER LE VOISINAGE POUR UNE FÊTE RÉUSSIE

Qu'elle intègre ou non une composante musicale, une manifestation mal gérée peut entraîner des nuisances sonores importantes pour le voisinage. Or plaintes et sanctions ne riment pas avec fête réussie et mieux vaut se préoccuper des questions liées au bruit avant que les problèmes ne surviennent. Pour ne pas contrevenir à la loi, les organisateurs sont en particulier tenus de suivre les règles suivantes:

Les bruits excessifs sont interdits à toute heure

Afin de respecter la tranquillité publique, les excès de bruit (qui dépassent les usages généralement admis) sont interdits, quel que soit le niveau sonore. Cette mesure s'applique à toute heure du jour ou de la nuit, même si les périodes nocturnes sont plus sensibles.

Les nuisances sont limitées de façon préventive

Mettre en œuvre toutes les mesures d'organisation, de construction et d'isolation susceptibles de limiter les nuisances sonores à la source. Prendre également en considération les activités périphériques de la manifestation : livraisons, transports des participants, rangement, etc. Pour que ces précautions soient efficaces, prévoir en particulier une bonne aération des locaux bruyants afin que portes et fenêtres puissent être maintenues fermées.

Le seuil protégeant l'ouïe des participants est respecté

Sauf dérogation, le niveau sonore moyen d'une manifestation ne doit pas dépasser 93 dB(A) à l'endroit où le public est le plus exposé. Ce maximum ne peut être envisagé qu'à condition qu'il n'entraîne pas de nuisance pour le voisinage.

Pour en savoir plus, le guide pratique gratuit «**Faites la fête, pas le bruit**» peut être obtenu auprès d'Info-Service, tél 022 327 47 11 ou téléchargé sur www.ge.ch/bruit

COMMENT GÉRER LES EAUX USÉES ?

La question de l'évacuation des eaux usées ne doit pas être oubliée lors de l'organisation d'une manifestation. Il importe de mettre à disposition du public et des tenanciers de stands des installations sanitaires (WC, lavabos, éviers, etc.) en nombre suffisant et selon les principes suivants :

- Dans tous les cas, les eaux usées des cuisines et des WC doivent être récupérées et épurées.
- En fonction de la taille et du lieu de la manifestation, on pourra utiliser des infrastructures existantes (salle communale, centre sportif, etc.).
- Si tel n'est pas le cas, il faut envisager le recours à des installations provisoires, dont l'évacuation des eaux sera raccordée sur des canalisations existantes (à convenir avec les responsables communaux).
- Si cela n'est pas possible on optera, en dernier recours, pour la mise en place d'installations sanitaires chimiques (WC, urinoirs, lavabos, éviers de cuisine, etc.) dont les eaux usées seront stockées dans des réservoirs vidangés aussi souvent que nécessaire, avant d'être évacuées vers la station d'épuration d'Aïre.

PROTÉGER LES SOLS CONTRIBUE AU CONFORT DES VISITEURS

Les sols sont fortement sollicités lors de l'organisation de manifestations en plein air. Un aide mémoire a été édité afin de rappeler les règles à respecter pour les protéger efficacement et, par la même occasion, pour éviter que votre manifestation ne se transforme en borbier ! Ce document, intitulé

- Certaines sociétés proposent la location de toilettes sèches, qui fonctionnent sans eau et permettent de récupérer les déjections pour en faire du compost.
- Lors de l'installation de structures provisoires, il importe dans tous les cas de respecter les distances de sécurité aux eaux de surface et de protéger les rives.
- Les huiles de friture ne doivent jamais être déversées dans les éviers, les W.-C. ou les grilles de sol car elles obstruent les canalisations et perturbent gravement le bon fonctionnement des stations d'épuration (voir page 10).
- En cas de déversement accidentel d'eaux usées ou de substances polluantes dans le milieu naturel, il convient de prévenir immédiatement le service d'intervention et de secours (SIS) **en composant le 118.**

« Protection des sols et des eaux – Manifestations en plein air », peut être commandé à l'adresse suivante :
Info-Service
022 327 47 11
info-service-dt@etat.ge.ch

CONSOMMATION SUR LES STANDS : UNE OPPORTUNITÉ D’AFFICHER SON ENGAGEMENT

En termes d'image, privilégier une consommation responsable sur les stands de votre manifestation constitue un atout non négligeable. Les fiches du guide « Pour une consommation responsable » donnent des orientations générales très utiles à ce sujet (www.ge.ch/agenda21).

L'alimentation et les boissons étant généralement incontournables lors de ce type d'événements, il vaut la peine de leur accorder une attention particulière. Ainsi, choisir des produits de saison et/ou labellisés permet non seulement de faire un geste

pour l'environnement mais aussi de privilégier une qualité et une fraîcheur qui seront appréciées par le public. Pourquoi ne pas faire un pas supplémentaire en remplaçant les traditionnels sodas par du jus de pomme local ou les hot-dogs par des spécialités du terroir ?
Proposer des produits régionaux et associer des agriculteurs pratiquant la vente directe est une belle opportunité pour les organisateurs d'une manifestation d'afficher leur engagement dans ce domaine !
Pour en savoir plus www.terre-avenir.ch

CONTACTS ET ADRESSES (LISTES NON EXHAUSTIVES)

LOCATION DE VAISSELLE ET DE MATÉRIEL POUR MANIFESTATIONS

FLORGANISATION (vaisselle)
Felder Corinne
Ch. du Foron 34d
1226 Thônex
079 245 88 01

GENECAND TRAITEUR SA (vaisselle et matériel)
Av. de la Praille 55
1227 Carouge
022 329 31 96
contact@genecand.ch
www.genecand.ch

GENEVA PALEXPO (vaisselle et matériel)
Fondation Orgexpo
C.P. 112
1218 Grand-Saconnex
022 761 11 11
info@geneva-palexpo.ch
www.geneva-palexpo.ch

LOCATION DE VAISSELLE CONSIGNEE

CUP SYSTEMS AG
Tramstrasse 66
4142 Münchenstein
www.cupsystems.ch

L'ORANGERIE
Rue de l'Orangerie 26
1202 Genève
www.lorangerie.ch

RE-CUP SARL
Route de Bonvard 67
1253 Vandoeuvres
www.re-cup.ch

SWISS ECOLOGY
Chemin des Triades 5
1024 Ecublens
www.swissecology.ch

DISTRIBUTEURS DE VAISSELLE COMPOSTABLE

ANSEMI DISTRIBUTION
www.anselmi-distribution.ch

A. TREZZA
www.atrezza.ch

PACOVIS
www.pacovis.ch

THERMOFLEX
www.thermoflex.ch

VIMAT
www.vimat.ch

La vaisselle compostable peut par ailleurs être achetées auprès de différentes grandes surfaces.

ORGANISMES SOUTENANT LE TRI LORS DE MANIFESTATIONS (SOUTIEN LOGISTIQUE ET/OU INFORMATIONS)

- Cannelles en aluminium
IGORA
www.igora.ch

- Bouteilles en PET
PET-RECYCLING SUISSE (PRS)
www.prs.ch

- Boîtes de conserves
FERRO-RECYCLING
www.ferrorecycling.ch

- Verre
VETRO-RECYCLING
www.vetrorecycling.ch

PRESTATAIRES DE COLLECTE, LOCATION DE CONTENEURS

Les prestataires de collecte suivants assurent généralement, en plus de l'évacuation des déchets recyclables et incinérables, la mise à disposition de conteneurs et/ou de bennes durant la manifestation.

SERBECO SA
www.recyclage.ch
Chemin Pré-Salomon 25
CP 66
1242 Satigny
022 341 15 20
info@serbeco.ch

TRANSVOIRIE SA
www.transvoirie.ch
Chemin de l'Émeraude 8
1214 Vernier
022 306 15 15
info@transvoirie.ch

VEOLIA PROPRETE – MATTHEY TRANSPORTS SA
www.veolia-proprete.com
www.veolia-es.ch
Chemin Grenet 22
1214 Vernier
022 797 17 80

ACCOMPAGNEMENT
AU TRI DURANT
LES MANIFESTATIONS

BRIGADES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (BUP)

Programme d'utilité publique – organisé par l'Association pour le Patrimoine Industriel sur mandat du Service des Mesures Cantonales – les BUP offrent leurs services aux collectivités dans la réalisation de tâches variées, touchant notamment à l'organisation de manifestations, au nettoyage de lieux publics et à divers travaux de transport et manutention.

- API / Écomusée Voltaire
Rue du Vuache 25
1201 Genève
M. Stéphane Mignot
022 340 44 21
ou 078 788 99 12
stephane.mignot@les-bup.ch
www.les-bup.ch

CLEANING SERVICE SA

Cleaning Service SA offre un service de nettoyage et de maintenance pour espaces publics et manifestations, avec mise à disposition de personnel et de matériel.

- Cleaning Service
Rue du Prieuré 32
1202 Genève
022 731 37 37
cleaning@cleaning-service.ch
www.cleaningservice.ch

L'ORANGERIE

L'entreprise sociale l'Orangerie a pour but de réinsérer toute personne adulte exclue socialement et professionnellement. L'Orangerie fonctionne avec des petites équipes de travail, encadrées par des professionnels du social et de l'entreprise, ainsi qu'avec des employés devenus totalement indépendants dans l'accomplissement de leur travail. Elle s'engage auprès d'une large clientèle publique et privée.

- Entreprise Sociale l'Orangerie
Rue de l'Orangerie 26
1202 Genève
022 734 22 33
orangerie@infomaniak.ch
www.lorangerie.ch

PROP SA

ProP SA offre un service de voirie pour espaces publics et manifestations, grâce à un parc de véhicules spécialisés (petits camions et balayeuses) et à une équipe de professionnels du nettoyage et du recyclage.

- ProP SA
Ch. Pré-Salomon 25
Z.I. du Bois-de-Bay
1242 Satigny
022 732 42 90
info@prop.ch
www.prop.ch

ASSOCIATION RÉALISE

Réalise est une entreprise d'insertion à but non lucratif. Elle propose à des personnes privées d'emploi une centaine de places de stages de remise au travail et joue ainsi un rôle de passerelle vers le marché de l'emploi. Elle propose à ses clients des prestations de qualité, parmi lesquelles un service de voirie et nettoyage.

- Association Réalise
Rue Viguet 8
1227 Les Acacias
022 308 60 10
info@realise.ch
www.realise.ch

RETRICYCLE SA

La société ReTRicycle offre du matériel en location et en vente pour le tri des déchets de manifestations. Pour les manifestations de plus de 2000 personnes, la société propose divers services, solutions ou concepts de tri pour la gestion des déchets, en collaboration avec le service de contre-prestation de l'Hospice Général.

- ReTRicycle SA
Rue de Veyrot 16
C.P. 169
1242 Satigny
M. Gérôme de Rham
022 777 76 90
info@retricycle.ch
www.retricycle.ch

SERVICE DE CONTRE-
PRESTATION DE L'HOSPICE
GÉNÉRAL (PROJET PILOTE)

Dans le cadre de son programmes de formation et d'occupation pour requérants d'asile, l'Hospice Général fournit ponctuellement aux organisateurs de manifestations une équipe de requérants formés au tri des déchets en vue de leur recyclage. Ce projet pilote s'inscrit dans le double objectif de maintenir et d'accroître l'aptitude à l'indépendance, tout en améliorant l'image des requérants d'asile auprès de la population et des autorités.

- Hospice Général,
Service Ressources ARA
Cours de Rive 12
C.P. 3360
1204 Genève
M. Frédérick Goliasch
022 420 19 58
goliasch.frederick@hospicegeneral.ch
www.hospicegeneral.ch

INDEX

Adresses utiles	27 28 29
Aluminium	7 27
Autorisation	4
Briques (Tetrapack)	7
Bruit	25
Consigne	22
Conteneurs	20 21 27
Eaux usées	26
Emballages	10
Gobelets	22
Huiles végétales	10 26
Location	27 28 29
Nappes	10
Nettoyage	28
PET	7 27
Pictogrammes	20
Quantité de déchets	21
Restes de repas	8 9
ReTRicycle	20 28 (13 14 17 18)
Sols	26
Taille de la manifestation	11
Taxe anticipée de recyclage (TAR)	22
Toilettes	26
Vaisselle	8 9 27
Vaisselle compostable	8 27
Verre	6 27
Volume	21
WC	26

**POUR TOUTE QUESTION
CONCERNANT LA GESTION
DES DÉCHETS**

Service cantonal de gestion des déchets
022 327 43 44
gedec@etat.ge.ch

**POUR COMMANDER CETTE
BROCHURE OU OBTENIR DES
PICTOGRAMMES AUTOCOLLANTS**

Info-Service
022 327 47 11
info-service-dt@etat.ge.ch

WWW.GE.CH/DECHETS

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Projet pilote de collecte sélective des déchets de manifestation**
Fête des Vendanges de Russin
Zoppi N.
Service cantonal de gestion des déchets (GEDEC)
Genève, Suisse. 01.2007
- **Le réutilisable, un atout de poids pour des manifestations de qualité**
Amt für Umwelt und Energie (AUE)
Bâle-Ville
Suisse. 11.2004
- **Etude sur l'utilisation de la vaisselle compostable à Genève**
Choffat F.
Service cantonal de gestion des déchets (GEDEC)
Genève
Suisse. 04.2004
- **Regard sur les déchets**
Office de la protection des eaux et de la gestion des déchets (OPED)
Suisse. 03.2004
- **Ökologische Beurteilung verschiedener Geschirrtypen mit Empfehlungen – Update**
Carbotech AG
Expo.02. 10.2001
- **Etude en vue de la réalisation d'un concept de collecte sélective des déchets lors de manifestations communales**
Maneco
Satigny. 12.2000
- **Opinions et comportements des usagers face à la collecte sélective**
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
Paris. 2000

